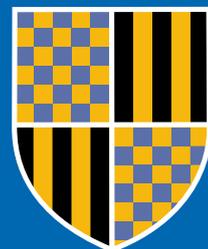




Village info n°11 - Décembre 2019

# SAINTE GEMME MORONVAL

[www.sainte-gemme-moronval.fr](http://www.sainte-gemme-moronval.fr)





 **André Cochelin**  
Maire de Sainte-Gemme-Moronval

Je vous confirme ma décision de ne pas briguer un nouveau mandat aux prochaines élections municipales 2020. J'ai le sentiment qu'après 31 ans à servir la commune, dont 12 en tant que Maire, il est raisonnable de passer la main.

C'est la roue qui tourne et comme par le passé, les futurs élus qui prendront de leur temps pour s'investir au service des habitants le feront, là encore, avec beaucoup de sérieux et de sens des responsabilités.

Cela a été une expérience très enrichissante, notamment avec mon conseil municipal qui m'a beaucoup apporté, mais aussi avec tout le personnel communal, secrétariat, les services scolaires et techniques qui ont toujours parfaitement assuré leurs tâches.

J'ai essayé de toujours faire de mon mieux au service de tous les habitants, je n'y suis pas toujours arrivé, certains projets d'intérêt général ont pu être mal acceptés, car pouvant apporter des contraintes et j'en suis désolé, mais dans tous les cas, les décisions que j'ai prises étaient pour le bien-être des habitants. J'ai toujours eu comme fil conducteur l'intérêt général et respect de l'argent public.

La parution de ce journal se fait en pleine période électorale, je me dois de respecter une stricte neutralité, c'est pourquoi je n'aborderai pas d'éventuels projets pour les années à venir. Je vais me contenter de faire le constat des principaux investissements 2019.

Comme vous pourrez le lire, le « city-stade » est réalisé et le local associatif pour la petite enfance est bientôt terminé, je tiens beaucoup à ce dernier projet qui répond à un réel besoin.

Les autres projets, la réfection du toit de l'école et la construction de nos logements sociaux ont pris du retard : le premier pour des raisons sanitaires, les ardoises étant amiantées nous avons décidé d'effectuer les travaux durant les prochaines grandes vacances scolaires 2020 pour éliminer tous risques liés à une pollution éventuelle.

Pour les logements sociaux, les exigences de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) et de l'Architecte des Bâtiments de France ont retardé le chantier de plus de six mois. Les obstacles semblent levés, nous pouvons espérer un démarrage du chantier 1er semestre 2020.

Autres informations : Au premier janvier 2020, la loi NOTRe impose le transfert de la compétence « eau potable » au profit de l'agglomération, et le Plan Local d'Urbanisme de la commune est mis en révision.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année pour vous et vos proches.

En vous remerciant de m'avoir accordé votre confiance.

**André COCHELIN**

## LOCAL ASSOCIATIF POUR LA PETITE ENFANCE :

<b>Coût estimatif :</b>	<b>120 000 € HT</b>
<b>Subventions :</b>	
CAF	46 200 €
Département	25 800 €
Région (prévision)	24 000 €



## CITY-STADE (inauguré le 08 octobre 2019)

<b>Coût :</b>	<b>70 923 € HT</b>
<b>Subventions :</b>	
État :	14 184 €
Région :	17 185 €
Département :	21 277 €
Total subventions :	49 645 €



## RÉFECTION DU TOIT DE L'ÉCOLE :

<b>Coût total :</b>	<b>169 658,89 € HT</b>
<b>1<sup>ère</sup> tranche 2019 :</b>	<b>74 000,00 € HT</b>
<b>Subventions :</b>	
État :	81 904 €
Dept 1 <sup>ère</sup> tranche	12 923 €

## TRAVAUX DIVERS DE VOIRIES

dont sécurisation des accès à l'espace du bras d'eau :	5 776 €
<b>Coût :</b>	<b>24 030,60€ HT</b>
<b>Subventions :</b>	
Département :	2 076 €
Agglomération	5 000 €



## ÉCLAIRAGE PUBLIC, REMPLACEMENT PAR DES LEDS

<b>Coût :</b>	<b>43 000 € HT</b>
Subvention syndicat « Energie-28 » :	17 200 €
Agglomération :	2 580 €



<b>Espaces verts :</b>	<b>8 191,85 € HT</b>
------------------------	----------------------

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif 2018 de la commune, ressort avec des recettes de fonctionnement de l'ordre de 808 000 € et des charges s'élevant à 577 000 € soit un résultat comptable de 231 000 €.

Au niveau de l'investissement, les recettes s'élèvent à 79 000 € contre 400 000€ de dépenses d'investissement.

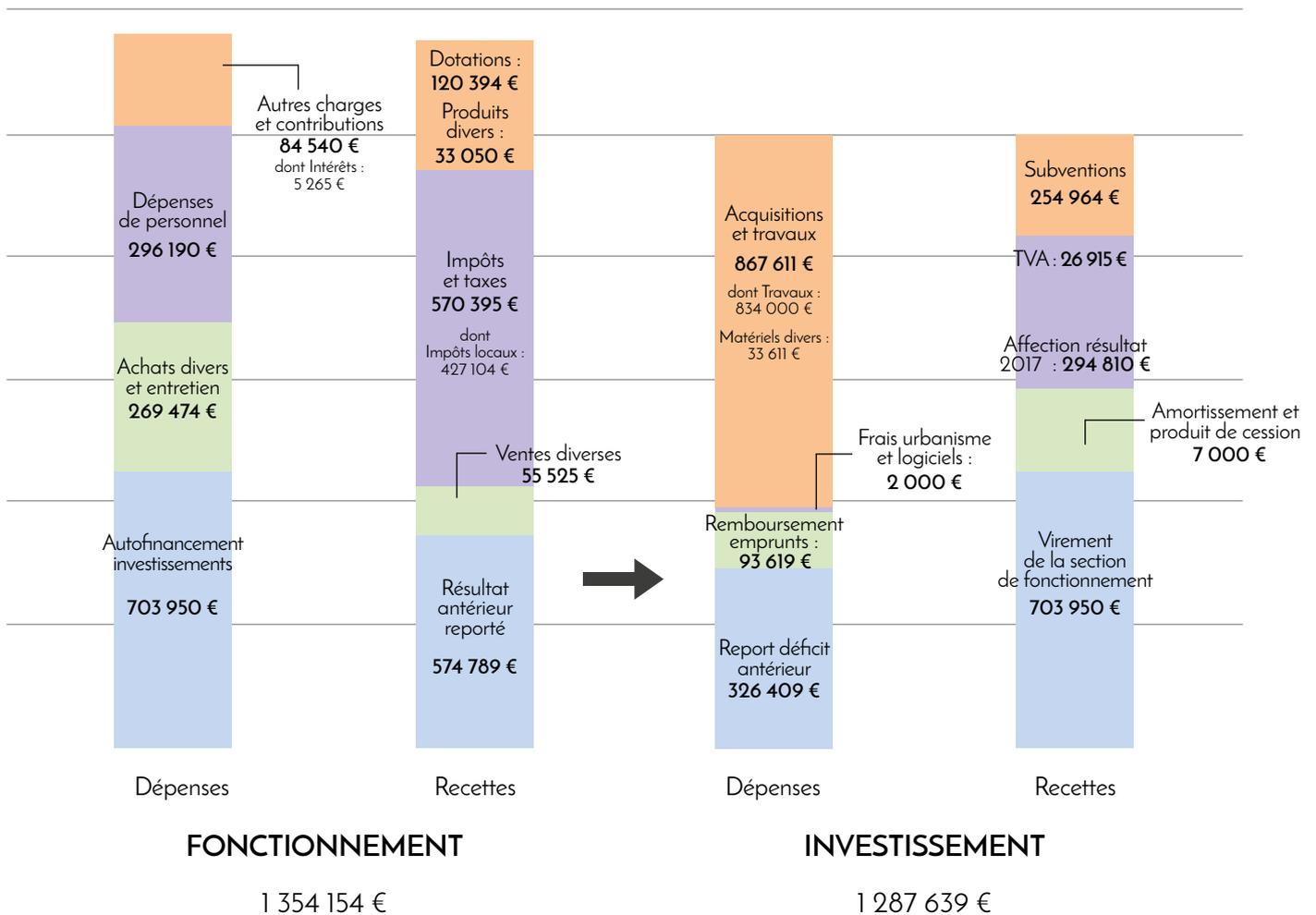
Le fonds de roulement à fin 2018 est positif pour un montant de 543 000 €, et l'encours de la dette s'élève à 482 000 € soit un endettement de 431 € par habitant, pour information 1 118 habitants en 2018.

## BUDGET 2019

A été prévu dans le budget 2019, un total de 1 354 000 € en section de fonctionnement, dont dans les recettes de fonctionnement 574 000€ de résultat antérieur reporté et 570 000 € d'impôts et taxes à percevoir.

Au niveau des dépenses de fonctionnement, nous avons 296 000€ de charges de personnel et 269 000 € d'achats et divers entretiens, le total de ces deux postes soit 565 000 € correspond presque au montant des impôts et taxes de 570 000€.

La section d'investissement s'élève à 1 287 000 €, avec 255 000 € de subventions à percevoir, 94 000 € d'emprunts à rembourser, et 868 000 € de dépenses d'équipements budgétées, travaux et achats matériels divers.



## ENTRETIEN DE L'EURE, DU BRAS D'EAU ET DE LA SICONNETTE : CHACUN A UN RÔLE À JOUER

L'Eure qui traverse notre commune, le bras d'eau et la Siconnette sont classés cours d'eau non domaniaux par les services de l'Etat (DDT). Si ceux-ci nous offrent un cadre de vie privilégié, il n'en demeure pas moins qu'ils nous obligent aussi à une attitude responsable.

La gestion d'une rivière incombe à différents interlocuteurs et répond à des règles précises.

Chaque riverain, tout d'abord, pour que tous vivent en harmonie avec la rivière, est tenu à un entretien régulier pour permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer au bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Attention toutefois : le mieux est l'ennemi du bien. Entretien ne signifie pas mise à nu. C'est pourquoi le curage n'est plus recommandé car il peut détruire des frayères et porter atteinte à l'écosystème. De manière générale, tous les travaux en rivière ou en bordure de rivière sont soumis à information ou déclaration préalable auprès de la DDT qui, en fonction de leur nature, peut imposer une marche à suivre conforme à la réglementation. Le Maire, détenteur du pouvoir de police, ne peut se substituer de façon opérationnelle aux riverains. En cas de constatation d'infraction, il lui revient d'en référer aux services de l'Etat.



Les propriétaires des ouvrages, tels que le Moulin de Cherisy et le Moulin XII, quant à eux, manœuvrent, dans le respect des arrêtés préfectoraux, leurs vannes de décharge en fonction de la hauteur d'eau dans la rivière. Certaines vannes sont automatisées et régulent progressivement le niveau de l'eau. Ces devoirs sont la contrepartie du droit d'eau dont les propriétaires bénéficient pour utiliser la force hydraulique de la rivière. Là encore, le Maire ne peut intervenir en lieu et place des propriétaires, seuls responsables sur leurs domaines privés.

Cela concerne aussi la commune, propriétaire du vannage qui alimente la Siconnette, conçu pour créer une déviation en période de crue et atténuer ainsi l'impact de celle-ci sur le cœur de village et ses habitations.



La commune de Sainte-Gemme-Moronval, de par sa proximité avec la rivière, est soumise, comme ses voisines, aux crues de l'Eure. Les crues ont des origines diverses : épisodes de fortes précipitations, sols gorgés d'eau, ruissellements, remontées de nappes, débordements, urbanisation intensive, suppression des haies et remembrements agricoles...

Pour en limiter les effets sur les zones d'habitation, des zones d'expansion de crue en amont du village permettent dans une certaine mesure d'absorber le trop plein d'eau. Pour autant, la mairie ne peut pas être tenue pour responsable des fortes précipitations. Les agents communaux sont mobilisés à chaque épisode pour limiter les risques en signalant les routes inondées qui sont alors interdites à la circulation. Merci à chacun de respecter la signalétique mise en place, il en va de la sécurité de tous.

La Prévention des Inondations est une compétence devenue obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018, au même titre que la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMAPI). Sur notre territoire, la GEMAPI est revenue à l'Agglomération du Pays de Dreux à cette date, laquelle a transféré la GEMA au Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R), tout en conservant la PI (inondations).

Le rôle du SBV4R consiste à restaurer la continuité écologique partout où cela est possible, à superviser des travaux d'aménagement et de restauration des berges et à apporter un soutien technique pour tous travaux d'entretien sur l'Eure, la Vesgre et la Blaise. Là aussi, le syndicat ne peut se substituer aux propriétaires de vannages ni aux riverains.

**En conclusion**, pour que la rivière continue d'agréments notre cadre de vie, respectons-la ensemble, chacun en œuvrant pour le bien commun.



## 1ÈRE OPÉRATION « VILLAGE PROPRE »

**Le dimanche 15 septembre, plus de 25 personnes** se sont présentées à 9h en Mairie pour un petit-déjeuner d'accueil et le briefing de Mme Borget (adjointe au maire) et Mme Pellerin (conseillère municipale) à l'initiative de cet événement pour répartir les présents en 6 groupes. **6 secteurs étaient quadrillés.** Une fois harnachés de gilet jaune et 3 sacs poubelles (tri sélectif) ainsi que d'un pique de ramassage, les groupes sont partis pour **1h30 de collecte de débris**. De grosses quantités de mégots de cigarettes, de papiers en tout genre ont été ramassés, mais aussi des pneus, des planches de bois, une télé, une table à repasser, des

parasols, des jouets pour enfants, de la vaisselle, des vêtements ont été trouvés. Le pick-up ne suffisait pas ! Ceci est un constat dramatique !! Les gens doivent respecter davantage la nature et mettre vraiment leurs déchets aux endroits appropriés !!

Les bénévoles ont pu reprendre des forces par une collation préparée par M. Cochelin et ses adjoints. En espérant que l'année prochaine, il y ait plus de gestes éco-citoyens et donc moins d'encombrants dans la nature de notre village !

**Un grand merci aux bénévoles de cette année !**



L'équipe de nettoyage



## LA NATURE REPREND SES DROITS « AU FIL DE L'EURE »

Après une fréquentation intempestive des adeptes de la nage subaquatique, nous retrouvons le calme enchanteur avec nos « amis » canards qui reviennent nicher sur les bords de l'Eure même les cygnes viennent partager leur repas en se régaland de la végétation locale. Quel plaisir retrouvé

pour les riverains et les promeneurs et surtout pour nos enfants qui profitent de ce site bucolique.

Partageons ces quelques photos... avis aux amateurs.

**Edith Le Calvez**



## L'ÉCOLE MICHEL SICOT

Cette nouvelle année a démarré avec **des changements d'organisation pédagogique et une nouvelle équipe.**

Suite à une baisse des effectifs, **une classe de maternelle a été fermée.** Par conséquent, il ne reste qu'une classe triple niveau en maternelle.

La **nouvelle équipe** est donc composée de :

- 🍷 Aurore VELASCO - PS/MS/GS
- 🍷 Pascale GIROUX (directrice)/ Guillaume - PREVOST GS/CP
- 🍷 Claire GUILLON/Guillaume PREVOST - CE1/CE2
- 🍷 Karine BLANC - CE2/CM1
- 🍷 Maryline LANGILLIER - CM1/CM2



Atsem stagiaire et personnel communal

Les **temps de cantine et de garderie du soir** sont toujours encadrés par quelques animateurs de l'ASC (Association Sportive et Culturelle) de Mézières-en-drouais.

**L'élection des parents d'élèves** a obtenu 62,75 % de participation (un record !). Sont élus : Lorette JIPGANG, Charlotte KEMMERLING, Inès OUBADI, Fatima OUACHCHANI, Carole RIVA, Lucie LEQUIER et Isabelle NELSON.

**Les projets scolaires sur l'année** sont les suivants :

- un intervenant sportif intervient dans les classes élémentaires pour pratiquer différentes activités, entre autres le hockey sur gazon au City Stade du Bras d'Eau.
- Sortie à St-Martin de Bréal pour les grandes sections
- Piscine pour les CP-CE1 à St-Rémy à partir de fin janvier

Bonne année à tous !!



Les enseignants

## QUI SONT LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS POUR 2019-2020



**Lucie ASMANT**  
Mère de Pauline (CE1/CE2)



**Lorette JIPGANG**  
Mère de Timéo (PS/MS)



**Charlotte KEMMERLING**  
Mère de Nolan (GS/CP)



**Isabelle NELSON**  
Mère de Nathan (CE1-CE2)



**Ines OUBADI**  
Mère de Imène et Ismaël (GS/CP)  
Noé (CE2/CM1)



**Fatima OUACHCHANI**  
Mère de Joumayna (CM1-CM2),  
Halima (CE1/CE2) et Ayoub (GS/CP)



**Carole RIVA**  
Mère de Yanis (CM1-CM2)

N'hésitez pas à nous contacter : [parentsm.sicot@laposte.net](mailto:parentsm.sicot@laposte.net)

Le **dimanche 24 février**, quelques membres du Conseil municipal se sont réunis pour la **5<sup>ème</sup> dictée de la commune**, à l'initiative de Mme Pellerin, conseillère municipale. **Les 23 participants** (7 Juniors, 2 Ados, 14 Adultes) ont travaillé sur le texte « Adoptez-moi » de Daniel Picouly, lu et dicté par M. Fougerol (adjoint au Maire). 6 absents ce jour-là. Nous avons regretté l'absence d'hommes parmi les adultes, alors que dans la 4<sup>ème</sup> édition il y en avait 3. Quelques personnes du public ont pu profiter de la belle météo et être sur le terrain de foot.

Ensuite les participants **ont dû se départager sur des questions** portant sur notre patrimoine et les artistes. Les participants n'habitant pas la commune ont été déstabilisés mais l'ambiance est restée bonne. Un bon goûter préparé par les membres du conseil a été partagé et savouré par tous.

L'après-midi s'est terminé par la **remise des récompenses** dans chaque catégorie et la **remise des copies**.

**Nous remercions les partenaires pour les lots obtenus : le CinéCentre et les associations !**



## VOICI LA DICTÉE : ADOPTEZ-MOI !

Coucou ! Je suis la faute que vous allez commettre. Les fautes, car vous nous aimez en ribambelle, à la queue leu leu, à foison, à profusion, par myriade(s). Nous nous sommes glissées dans ce texte. Sans vous, nous n'atteindrions même pas l'état embryonnaire. Nous sommes des graines de bêtisier que vous faites pousser par inadvertance, inattention, étourderie ou outrecuidance.

J'entends déjà s'insurger les matamores du participe et les fiers-à-bras du subjonctif. C'est dûment avéré : mieux vaut prévenir que guérir. Il faut s'entraîner d'arrache-pied, sortir les haltères empoussiérés, s'affermir les hémisphères amollis.

Cela restera un vœu pieux. À la première pensée émolliente, la graphie erronée en profite pour vous tendre un guet-apens, une chausse-trape et s'immiscer au sein d'une recette insipide de votre bru évadée du gynécée. Alors, au lieu de faire bonne chère, vous glissez sur une feuille d'artichaut, une croûte d'emmental ou une pelure d'échalote. À ce moment, vous ne trouvez qu'une pitoyable excuse éculée : c'est pas ma faute ! Quelle pusillanimité ! Voilà pourquoi, moi, la faute d'orthographe, je suis en perpétuelle recherche de paternité. Je vous en supplie : adoptez-moi !

**Daniel Picouly**

## QUESTIONS SUBSIDIAIRES

- 1/ Quel monument historique nous domine à Dreux et vient d'accueillir un descendant d'un roi ?
- 2/ Quel grand écrivain a écrit un livre à Chérisy ?
- 3/ Quel acteur a longtemps habité à Ste-Gemme ?
- 4/ Quel objet insolite et historique se trouve dans la salle du Conseil de la Mairie ?
- 5/ Quel est le nom du maire qui a donné le nom à l'école ?

## CLASSEMENT PAR CATÉGORIE

	2019
<b>Junior 9/13 ans</b>	Mélissa MORANCE Olivia CARRASQUEIRA Evann SAINT-VAL
<b>Ados 14/18 ans</b>	Thomas HUBERT Ann-Sophie SAINT-VAL
<b>Adultes +19 ans</b>	Sylvie CHAPOT Nelly HUBERT Raphaële BEUZIT Christine FOUGEROL

On vous donne rendez-vous le **dimanche 2 février 2020 pour la 6<sup>ème</sup> dictée !!**  
Soyez nombreux et de tous âges, hommes et femmes...



## RETOUR EN IMAGES



La commémoration  
du 11 novembre  
à Sainte-Gemme-Moronval

## RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis janvier 1999, tout jeune de nationalité française (filles et garçons) doit se faire recenser à la mairie de son domicile. Cette démarche peut également être accomplie par le représentant légal.

Cette obligation, légale, est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???



## CADASTRE

Vous souhaitez obtenir un extrait du plan cadastral ? Vous pouvez obtenir ces informations depuis votre domicile, sur votre ordinateur, en consultant le site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)

## 3919

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone qui a un rôle d'écoute, d'information et d'orientation est accessible 7 jours sur 7 (de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés).

## INFOS DE L'AGGLO

### TRANSPORTS : LE PAIEMENT SANS CONTACT ET SANS TICKET

L'année 2019 a été marquée par le lancement du paiement sans contact dans les bus du réseau de transport urbain Linéad.

Pour s'acquitter du montant du trajet, il suffit de présenter sa carte de paiement sans contact sur la borne de validation à bord du bus. Elle tient lieu de titre de transport et permet même de changer de ligne en poursuivant son trajet durant 40 minutes.

### LA MAISON DES ESPACES NATURELS

La Maison des Espaces Naturels de l'Agglo du Pays de Dreux a officiellement été baptisée ! Les travaux de construction se poursuivent. Cet équipement accueillera bientôt les classes d'écoles mais aussi les visiteurs individuels à la découverte de la faune et de la flore du Plan d'eau de Mézières-Ecluzelles et des activités de sports et de loisirs qui s'y développent.

## ÉLECTIONS

Pour les prochaines élections municipales en mars 2020, les citoyens peuvent s'inscrire sur les listes électorales, dernier délai 7 février 2020.

Nous vous invitons à vous assurer que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales grâce au site Internet service-public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Bien préciser votre nom en Majuscule et prénom en minuscule, seule la première lettre de votre prénom en majuscule.



**ASSOCIATION DES AMIS DE SAINTE-GEMME-MORONVAL**

2, RUE DU VALLON

28500 SAINTE-GEMME-MORONVAL • TÉL. : 02 37 46 36 71

## SECTION PÉTANQUE : CALENDRIER 2019-2020

Rendez-vous sur le terrain multi-sports à 14h :

- Samedi 09 novembre 2019
- Samedi 07 décembre 2019
- Mercredi 11 décembre 2019
- Samedi 1<sup>er</sup> février 2020
- Samedi 14 mars 2020
- Samedi 18 avril 2020



## GALETTE DES ROIS : VENDREDI 3 JANVIER 2020 À 19H30

Venez partager un moment convivial à la Maison de la Culture.  
Merci de vous inscrire pour chercher la fève.

**Nathalie tél. : 02 37 46 36 71**

## DÎNER À THÈME : VENDREDI 21 FÉVRIER 2020 À 19H

Autre soirée à partager à la Maison de la Culture !  
Pensez à vous inscrire, le nombre de places disponibles est limité.

**Nathalie tél. : 02 37 46 36 71**





L'île aux enfants est une association dédiée à l'accueil d'assistantes maternelles, parents et grands-parents accompagnés d'enfants jusqu'à 3 ans, moyennant le règlement d'une adhésion.

Trois salles sont mises à disposition : 1 salle d'activités manuelles, jeux et équipée d'un espace bébé, une autre qui est réservée à la motricité équipée de structures spécifiques à cet effet, la 3<sup>ème</sup> la nouveauté un dortoir, cuisine et sanitaire.

Actuellement en travaux pour agrandissement l'association est transférée à la maison de l'école à Ste-Gemme-Moronval.



Les **HORAIRES D'OUVERTURE** sont :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**Présidente** : Mme Lequertier Cécile (06 03 89 14 08)

**Trésorière** : Mme Mingrone Nelly (06 20 64 79 57)

**Secrétaire** : Mlle Boudet Maggy (06 25 22 20 90)

L'île aux enfants compte à ce jour 10 adhérentes accueillant en moyenne 4 enfants chacune. Nous proposons des sorties et animations telles que : Royal kids, arbres de Noël avec un spectacle, des pique-niques, la chasse aux œufs, la galette des rois, la chandeleur, le carnaval, un spectacle de fin d'année en Juin et bien sûr chaque fin de mois les anniversaires des petits bouts. Des activités manuelles sur des thèmes Halloween, Noël, fête des mamans, papas etc. Nous fabriquons nos costumes pour le carnaval...

Nous organisons aussi des actions au profit de l'association comme la bourse aux jouets et la foire à la puériculture en Mars, la vente de fleurs en Mai et une foire à tout prévision en Juin, pour récolter des bénéfices afin de renouveler le matériel et offrir toutes les sorties.



## QUELQUES DATES À RETENIR :

- 20 décembre : **Noël des enfants** (goûter + remise des cadeaux par le Papa Noël),
- 3 mars : **chandeleur et mardi gras** (costumes fabriquer par les loulous),
- 29 mars : **Foire à la puériculture et bourses aux jouets** (à la maison culturel de Ste-Gemme-Moronval),
- 10 avril : **Pâques avec les enfants** ( panier fabriquer par les petits),
- 17 mai : **vente de Fleurs** (sur le parking de l'escapade),
- 14 juin : **Foire à tout** sur le terrain de tennis de Ste-Gemme-Moronval,
- Fin juin : **Spectacle de fin d'année** offert par l'association.

**Pour la réouverture de l'association après les travaux nous organiserons une porte ouverte avec goûter ouvert aux assistantes maternelles, parents et grands-parents.**

**C'**est reparti pour une année scolaire et donc pour notre association liée à l'école Michel Sicot.

Nous sommes heureux chaque année de pouvoir apporter quelques moments de joie aux enfants et nous espérons que notre investissement est apprécié.

Nous avons organisé un goûter d'Halloween (avec un concours de dessins) et on essayera de faire une kermesse, ainsi qu'une distribution de crêpes au sucre pour la chandeleur.

Afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire, nous organisons également une vente de chocolat de Noël et certainement, qu'une autre vente aura lieu dans l'année.

### Les 6 membres actifs de VIVE LA RÉCRÉ sont :

Corinne DENOYER, Présidente

Sophie VALETTE, Vice-présidente

Christelle RAJOT, Trésorière

N'hésitez pas à adhérer à l'association, la cotisation permet de contribuer au bon fonctionnement de l'association (assurance, ...) et permet de bénéficier de réductions (chocolats, kermesse, ...).

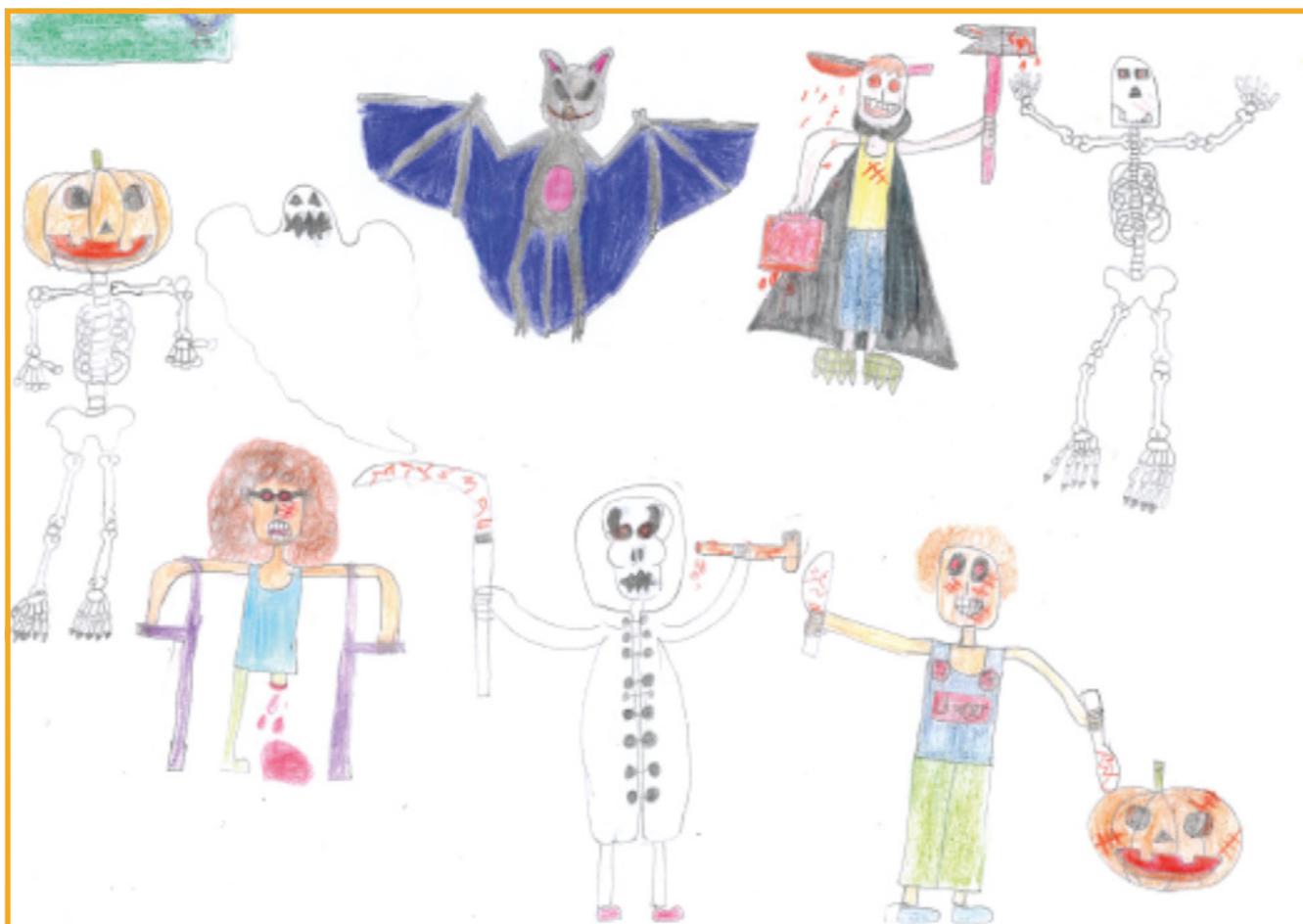
Nous tenons à remercier tous les parents qui nous aident dans nos actions afin que celles-ci s'organisent au mieux.

Certains prestataires nous indiquent que les lots « offerts » pour la tombola de la Kermesse ne sont pas utilisés et sont donc réfractaires à nous faire d'autre avantage commercial pour les kermesses à venir. Si certains parents ont gagné des places, qui ne pensent pas utiliser, pourraient-ils les ramener à l'école afin d'en faire profiter d'autres parents que ça pourrait intéresser ? On vous en remercie.

Anne LESAFFRE, Vice-trésorière

Céline CARTRON, Secrétaire

Lucie ASMANT, Vice-secrétaire



## COURSE DES 5 MOULINS

Comme chaque année la Course des Cinq Moulins traverse notre village.

La vingtième édition des Courses des Cinq Moulins en ce beau Dimanche du 28 avril 2019 s'est déroulée avec succès en compagnie de 469 athlètes classés.

Le niveau sportif de cette compétition a été remarquable avec trois records battus.



Notre Association a la chance de pouvoir bénéficier de la générosité très précieuse de ses sponsors. En l'occurrence nous remercions nos sponsors locaux : Dominique Maha-

raux de Luray, les moulins de Chérisy et des Osmeaux, Intermarché de Chérisy, Lhermite équipement loisir, Nathalie coiffure de Chérisy, Maini de Dreux, P. Renaux école de conduite, garage Sénéchaux de Garnay, Gédia, Europe Service Industrie, Ets Fernandès de Dreux et tout particulièrement la Mairie de Sainte Gemme Moronval.



Notre Association a également la chance de pouvoir bénéficier d'un potentiel extraordinaire par l'affluence de ses bénévoles. Une centaine environ ! La majorité sont de Sainte Gemme, Luray, mais aussi quelques uns de Dreux, Garnay, Vernouillet, etc.

Un grand merci à eux !

Ces bonifications permettent la culture du sport athlétique et le maintien d'un capital santé pour notre société et surtout pour nos jeunes.

La 21<sup>ème</sup> édition se déroulera le dimanche 26 avril 2020.

Le semi-marathon et les 10 kms, courses qualificatives pour les championnats de France seront toujours d'actualité.

Par contre le 4,5 kms sera remplacé par une marche de 6,5 kms à allure libre. Pour cette épreuve à allure libre de 6,5 kms le certificat médical ne sera donc pas obligatoire. Le départ sera le même que les autres courses, le parcours longera les étangs entre le CND et le moulin de Mézières, et l'arrivée comme les autres courses avec l'ingrate petite côte de Sainte Gemme !

**Jacques GIRARD**



## LES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINTE-GEMME-MORONVAL

Le 6 novembre, les anciens combattants de Ste-Gemme-Moronval ont organisé avec succès une sortie dédiée à la visite du Mémorial National de la guerre d'Algérie érigé dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, avec restaurant le midi.

Nous remercions les anciens combattants qui sont venus se joindre à nous, de la FNACA de Luray, Vernouillet et Montreuil, ainsi que leurs compagnes et amis.

Merci, le secrétaire René Vacheron.



## UNE ANNÉE 2019 ENCORE UNE FOIS REMPLIE DE BEAUX PROJETS



**L'**ASC a organisé le 14 septembre dernier à la Maison de la Culture son 2<sup>ème</sup> Festival pour enfants : **MOM' EN FÊTE** avec 3 400 participants

Un beau programme : un bal pour enfants, du théâtre pour enfants, de la magie, etc. Mais aussi des animations pour tous les âges : de la sculpture sur ballons, des structures gonflables, une ferme pédagogique itinérante, des trampolines, un mur d'escalade, des ateliers de toutes sortes (motricité, zumba, cirque, voiture thermiques, poney, etc).

### LE SECTEUR FAMILLE RÉPOND À VOS ATTENTES :



**Des séjours et week end famille à thèmes qui se remplissent !** En 2019, nous avons organisé plusieurs séjours et/ou week end : au futuroscope, pour la fête des grands, un séjour sensation à Paris, un week-

end à Disney, etc. L'occasion pour nos familles de profiter de séjours conviviaux de qualité, en famille, à des prix accessibles.

**Une babythèque qui a vu le jour :** L'ASC propose une babythèque à destination de tous les parents du territoire. Vous pourrez consulter ou emprunter **gratuitement** de nombreux jeux de société pour les enfants de 18 mois à 7 ans. N'hésitez plus !!

### Des après midi récréatives qui font un tabac !

L'ASC a organisé en 2019 plusieurs après midi récréatives. Le concept est simple : proposer un espace aménagé riche et de nombreux ateliers pour les enfants en bas âge. Ces après midi ont été destinées aux assistantes maternelles en semaine et aux familles le samedi avec plus de 50 personnes par demi journée, une vraie belle réussite, à renouveler !

### POUR LES ADOS ?

Notre **Carte Passe Pass' 13-17 ans** permet aux ados de profiter de nombreuses activités : spectacles, parc d'attraction, concerts, défi aventure, etc. Ces sorties sont programmées plusieurs week end dans l'année et sont choisies et organisées par les jeunes lors de temps de réunion.

*Pour tous renseignements, contacter Matthieu !*

### Salon sur la prévention des accidents domestiques :



Nous avons organisé le 16 novembre à Luray un salon pour sensibiliser les parents aux accidents et pour leur donner des clés de réponses. Pour cela, nous avons fait appel à une **maison géante** pour mettre les parents en situation et avons proposé de **nombreux ateliers** : sur l'utilisation des sièges auto, des formations au premiers secours, une table ronde sur les limites de la motricité libre... Le tout complété par une exposition accessible à tous.

**Une vraie réussite qui répond à un besoin !**

### ET LES ACCUEILS DE LOISIRS DANS TOUT ÇA ?

En 2019, nous avons organisé trois séjours : un **séjour pour les maternels 4-6 ans**, un **séjour à la mer 6-12 ans** en juillet 2019 et un **séjour activités de pleine nature 6-12 ans** en août 2019.

L'équipe d'animation propose de nombreuses activités aux enfants de 3 à 12 ans pour leur permettre de découvrir des activités sportives, scientifiques, manuelles, etc. Les plannings prévoient également des sorties à la mer, à la cité des sciences, à l'aérodrome, etc.

De nombreux projets ont également vu le jour : un projet intergénérationnel avec une maison de retraite, une sensibilisation sur le handicap avec un échange avec un IME, un projet solidaire avec les blouses roses, la mise en place d'un carnaval et d'un spectacle de fin d'année !





# AGENDA DE LA COMMUNE

Voici les dates à noter sur vos calendriers...

- **21/12/2019** : Spectacle de Noël « *Lilly Pop et Peter Kamp* » Pour les enfants de la commune. Spectacle de magie avec un mélange de féerie et d'humour où les enfants deviennent les acteurs et magiciens du spectacle.
- **11/01/2020** : **VIAN À TOUS VENTS**. Une représentation du spectacle intitulé « *Vian à tous Vents* », avec les artistes de la Caravane des Poètes, à la Maison de la Culture de Ste-Gemme-Moronval. Ce spectacle s'inscrit dans le cadre du *Centenaire Boris Vian*.
- **18/01/2020** : Vœux de Monsieur le Maire.
- **02/02/2020** : 6<sup>ème</sup> DICTÉE Une manifestation conviviale pour les jeunes et moins jeunes... À vos stylos...
- **23/02/2020** : Thé dansant organisé par la commune en collaboration avec CLAR Event's, nouvelle société sur la commune. Créée par Claude Lima, afin d'organiser des événements musicaux.
- **Le 15/03/2020** : Élections municipales.
- **Le 04/04/2020** : Rally Quizz de l'association des Amis de SteGemme.

## ACTUALITÉS ENTREPRISES

- Changement de propriétaire aux serres : **Serres Noël de Moronval** tél. 02 36 69 50 80, arbustes, plantes, fleurs.
- Ouverture : **Le Potager d'Opale** Vente de légumes et fruits de saison, rue du Pont de L'Eure - Tél. : 06 18 82 49 43

## INFOS MAIRIE



### MAIRIE

2, route du Vallon - 02 37 43 72 15  
mairie.stegemmemoronval@wanadoo.fr

### Horaires d'ouvertures :

du lundi au vendredi : 14h30 - 17h30.  
le samedi : 9h30 - 11h30

### ÉCOLE

**Tarif cantine** : 3,30 € le repas.  
**Tarif garderie** : 0,95 € la demi-heure.

Si moins de 6 demi-heures par mois :  
1,90 € la demi-heure.

Pour consulter les menus de la cantine, rendez vous sur le site de la mairie : [www.sainte-gemme-moronval.fr](http://www.sainte-gemme-moronval.fr)

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES 2019

- Le 30/11/2018 : **NAGAPPAN Rithya**  
Fille de NAGAPPAN Baskar et BATHMANABANE Bathmapriya
- Le 17/12/2018 : **DELMOTTE Samuel**  
Fils de DELMOTTE Benoît et HUGUES Natacha
- Le 12/03/2019 : **COLZART Noé**  
Fils de COLZART Simon et KEMMERKING Charlotte
- Le 04/04/2019 : **YADANI Aya**  
Fille de YADAMI Mounir et EL HARTI Soumaya
- Le 10/05/2019 : **BORY Olympe**  
Fille de BORY Philippe et RAMORAITSARA Harisoa
- Le 21/05/2019 : **CLERC Nélyah**  
Fille de CLERC Jérémy et SIGNOL Dhyani
- Le 14/06/2019 : **HIEAUX Marin**  
Fils de HIEAUX Nicolas et PEPET Mélanie
- Le 26/08/2019 : **PINEAU CARPANI Marley**  
Fille de CARPANI Jordan et PINEAU Cécile
- Le 06/10/2019 : **PELUCHE Théo**  
Fils de PELUCHE Fabien et POITEVIN Anne-Cécile
- Le 09/11/2019 : **MARCHAND Lyana, Ophélie, Lily-Rose, Gisèle**  
Fille de MARCHAND Ludovic et MAILLARD Marine

### MARIAGES 2019

- Le 30/03/2019 :  
**PEREIRA DOS SANTOS Arsénio et ORAIN Nelly**
- Le 22/06/2019 :  
**EL-HARDATI Mounsiif et TOURNELLE Hélène**
- Le 06/07/2019 :  
**ULYSSE Jérémie et BAZILE Wendy**
- Le 06/07/2019 :  
**ZULLU Hanifi et CHOQUET Anaïs**
- Le 31/08/2019 :  
**COCHELIN Laurent et GONTHIER Mélanie**
- Le 18/09/2019 :  
**MERLOT Alain et LACOUR Valérie**

### DÉCÈS 2019

- Le 02/03/2019 : Mme **SCHUMACHER Marie-Madeleine**
- Le 19/11/2019 : Mr **SAMAIN Michel**

### CALENDRIER COLLECTES DÉCHETS

**Déchets verts, biodéchets** : à compter du 5 décembre 2019 et jusqu'au 19 mars 2020 inclus la collecte des déchets verts se fait uniquement par le ramassage des bacs verts.

### DÉCHETTERIE

Rue Notre-Dame de la Ronde - ZI des Livraindières  
28100 DREUX. Tél. : 02 37 50 05 98.  
Impérativement avoir sa carte de déchetterie (document à compléter en mairie + photocopie Carte d'Identité et justificatif domicile moins de 3 mois) pour accéder aux déchetteries de l'Agglomération de Dreux.

### Horaires d'ouvertures de la déchetterie de Dreux :

**HIVER** (du 15/10 au 14/03) : 9h à 11h45 et 13h30 à 17h15  
**ÉTÉ** (du 13/03 au 14/11) : 9h à 11h45 et 13h30 à 18h15  
**DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS** : 9h à 11h45 sauf les 25/12, 01/01 et 01/05.